

DECISION DU PRESIDENT DELEGATION DU COMITE SYNDICAL

N°DC-2026-147

LE PRESIDENT,

Objet :

**Engagement du maître
d'ouvrage des systèmes
d'assainissement du périmètre
Roannaise de l'Eau**

Vu les arrêtés inter-préfectoraux n°42-2026-04-08-00008, n°69-2026-03-23-00005, n°71-2026-03-13-00002 portant modification des statuts du syndicat mixte Roannaise de l'Eau ;

Vu la délibération n°2026-039 du Comité syndical du 20 mai 2026 donnant délégation de pouvoir au Président pour signer les cahiers de vie des systèmes d'assainissement dont Roannaise de l'Eau est maître d'ouvrage ;

Considérant que les cahiers de vie des systèmes d'assainissement d'Ambierle Rouillère, Ambierle Rondelet, Arcon, Changy Bourg, Changy Rebruns, Combre, Coutouvre, Le Crozet, Lentigny-Villemontais, Lentigny Bourg, Les Noës, Mably Cornillon, Montagny Bourg, Montagny la Roche, Noailly Bourg, Noailly Montet, Noailly Garambeau, Notre-Dame-de-Boisset, Ouches, Sail-les-Bains, Saint-André-d'Apchon, Saint-Bonnets-des-Quarts, Saint-Forgeux-Lespinasse, Saint-Germain-Lespinasse, Saint-Haon-le-Châtel, Saint-Haon-le-Vieux, Saint-Jean-Saint-Maurice Bourg, Saint-Jean-Saint-Maurice Croix Mission, Saint-Martin-d'Estréaux Bourg, Saint-Martin-d'Estréaux Versant Sud, Saint-Romain-la-Motte Bourg, Saint-Romain-la-Motte les Barraques et Vivans nécessitent l'engagement du maître d'ouvrage à faire mettre en application et faire respecter par les exploitants de ces systèmes d'assainissement les dispositions d'autosurveillance décrites dans les présents cahiers de vie et répondant à la réglementation en vigueur.

En conséquence, Monsieur le Président

DECIDE

- De signer l'engagement du maître d'ouvrage des systèmes d'assainissement d'Ambierle Rouillère, Ambierle Rondelet, Arcon, Changy Bourg, Changy Rebruns, Combre, Coutouvre, Le Crozet, Lentigny-Villemontais, Lentigny Bourg, Les Noës, Mably Cornillon, Montagny Bourg, Montagny la Roche, Noailly Bourg, Noailly Montet, Noailly Garambeau, Notre-Dame-de-Boisset, Ouches, Sail-les-Bains, Saint-André-d'Apchon, Saint-Bonnets-des-Quarts, Saint-Forgeux-Lespinasse, Saint-Germain-Lespinasse, Saint-Haon-le-Châtel, Saint-Haon-le-Vieux, Saint-Jean-Saint-Maurice Bourg, Saint-Jean-Saint-Maurice Croix Mission, Saint-Martin-d'Estréaux Bourg, Saint-

Martin-d'Estréaux Versant Sud, Saint-Romain-la-Motte Bourg, Saint-Romain-la-Motte
les Barraques et Vivans dans les cahiers de vie.

Roanne, le 27 août 2026

Le Président,



Daniel FRECHET

Roanne, le 27 août 2026

Le Président